



Dijon, le 3 mai 2006

Compte rendu de la COMMISSION ECONOMIE du 11 Avril 2006 au CEA VALDUC

sur les thèmes :

- **Les évolutions ces 10 dernières années (dépenses, personnel...)**
 - **Le contrat de déneigement**
 - **Les dons et subventions du CEA**
-

Liste des participants à la commission et aux visites :

- Bruno BOLTZ, SDIS
- Philippe BOUCQUEY, adjoint au chef de service support technique et administration, CEA VALDUC
- Daniel CARRE, maire de Léry
- Alain CAIGNOL, président du comité Régional pour l'Environnement
- Michel CARTIER, responsable du comité scientifique de la SEIVA
- Alain CHEVALLOT, maire de Lamargelle
- Bénigne COLSON, maire de Frénois
- Emmanuelle COMTE, chargée de mission de la SEIVA
- Henry CONSTANT, médecin retraité
- Pierre DELORME, représentant le Président de l'UFC
- Michel DROUIN, chef de service gestion et administration
- Alain DUPAQUIER, adjoint de maire de Moly
- Josie DUPAQUIER, secrétaire de la SEIVA
- Eric FINOT, président de la SEIVA
- Pierre GARNIER, maire de Poiseul La Grange
- Robert GUYETANT, professeur émérite à l'université de Savoie
- Robert ISNARD, directeur du CEA Valduc
- Jean Claude NIEPCE, professeur Emérite à l'université de Bourgogne
- Gérard NIQUET, membre du CA de la SEIVA
- François ROUSSEL, conseiller municipal à Moly
- Michel SAUNIER, université de Bourgogne
- Elisabeth SCIORA, maître de conférence à l'université de Bourgogne
- Christine YVRAY-PETIT, assistante communication et affaires publiques du CEA Valduc

Liste des excusés à la commission et aux visites :

- Pascale HUMBERT, Directrice de la DIREN
- Bernard PITRE, maire de Le Meix
- Henri REVOL, sénateur, maire de Messigny et Vantoux
- François SAUVADET, député maire de Vitteaux

Après une rapide présentation des participants, Monsieur CAIGNOL, responsable de la commission économie ouvre la séance :

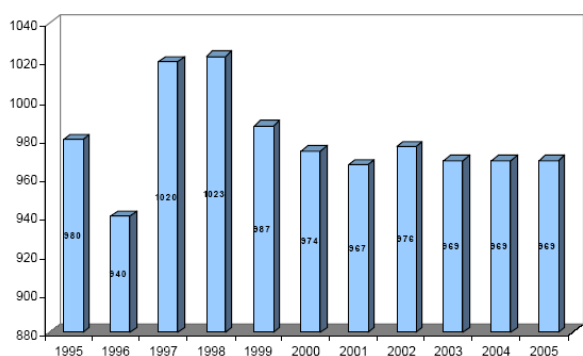
Il rappelle que le thème choisi lors de la dernière assemblée générale était celui des assurances. Pour des raisons qu'il ignore, ce thème n'a pas pu être retenu. Ainsi, au dernier moment, un autre thème de commission a été choisi, tout aussi intéressant.

La SEIVA fête cette année ses 10ans, c'est pourquoi il est très intéressant d'effectuer un bilan sur les évolutions en terme de personnel, dépenses... du CEA.

Monsieur Isnard prend la parole et précise que le CEA ne refuse pas de communiquer sur les assurances. Il y a eut un problème de calendrier et les personnes devant intervenir ce jour ne pouvait se déplacer sur le centre.

Ce thème sera donc retenu pour la prochaine commission économie.

1. Présentation des évolutions de 1995 à 2005 (voir présentation en annexe)



Monsieur DROUIN présente **l'évolution du nombre de CDI présents sur le centre :**

le pic en 1997 représente l'arrivée des agents travaillant sur le centre de Paris (département de recherche).

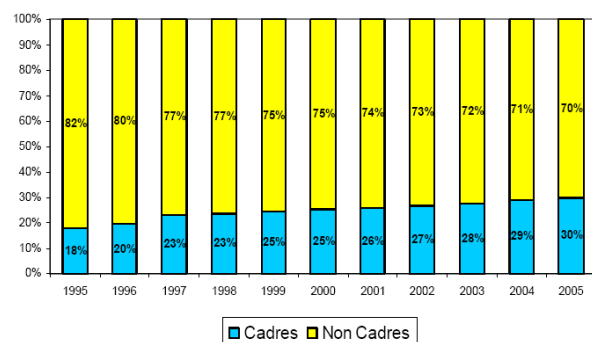
De 1998 à 2001, la diminution du nombre de CDI correspond aux départs en retraite de la classe du « baby boom ».

Enfin, de 2003 à 2005, le nombre d'agents en CDI est stable : 969

personnes. Ce chiffre se maintient encore pour l'année 2006.

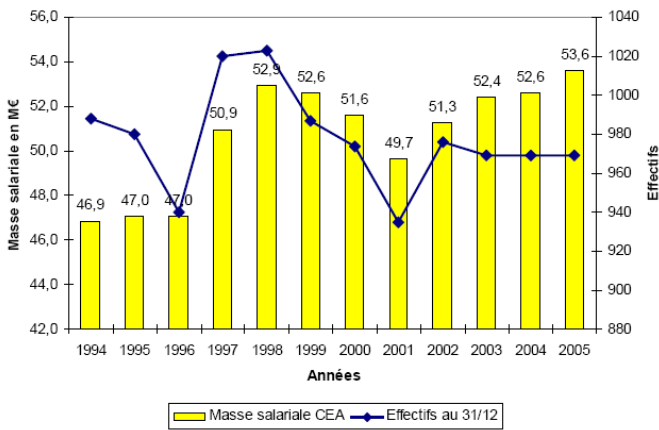
Monsieur CARTIER demande la proportion de travailleurs handicapés. Le taux légal est de 6%, soit environ 60 personnes pour le centre de Valduc. Monsieur Isnard précise que le centre est en dessous de cette valeur. Il pourrait être dans les quotas si certaines personnes acceptaient de déclarer leur handicap à la COTOREP. Un nouvel accord handicapé est en cours de négociation car c'est une volonté forte de la direction d'augmenter ce taux.

Enfin, Monsieur CARTIER ajoute qu'un site Internet existe (www.handicap.org). Le CEA pouvant trouver des candidatures de personnes handicapées cherchant un emploi.

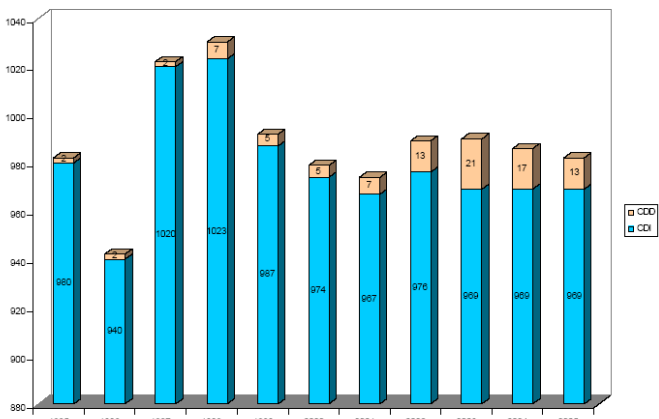


Depuis 1995, le nombre de cadres accroît sur le centre, passant de 173 à 290 personnes. La technicité augmentant au fil des ans, la recherche se développant, de plus en plus de cadres sont recrutés.

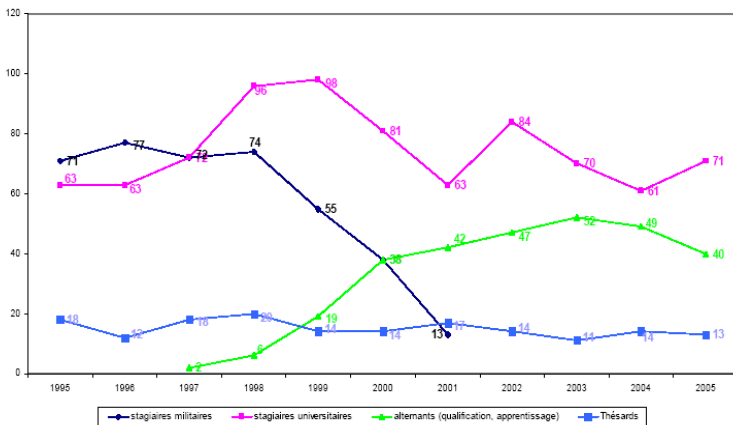
MAIN D'OEUVRE CEA



Monsieur DROUIN présente **le coût de la main d'œuvre CEA** : en 2001 l'importante chute de l'effectif correspond à un changement de périmètre (certaines personnes n'étant plus prises en compte dans l'effectif du CEA Valduc).



Les CDD répondent à des actions ponctuelles, remplacement d'un congé maternité par exemple, et qui ne nécessitent pas une embauche, en contrat à durée indéterminée (CDI)



Proportionnellement, par rapport aux stagiaires et autre type de contrat, les thésards sont peu nombreux, au grand regret du directeur. Et pourtant ceux-ci constitue un vivier très intéressant dans lequel des possibilités de recrutement peuvent se faire. En effet, la moitié des thésards sont embauchés au CEA. L'accord final d'une thèse, sur un sujet précis, est donné par le Haut Commissaire.

Les sujets de thèse ne sont pas classés.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Effectifs permanents - CDI	980	940	1020	1023	987	974	967	976	969	969	969
CDD	2	2	2	7	5	5	7	13	21	17	13
Intérimaires	2	1	10	13	14	17	24	17	23	30	36,31
Départs préretraite	36	39	37	31	27	23	33	19	10	10	8
Départs retraite	12	19	17	16	29	33	28	26	20	19	13

A la vue du tableau ci contre, Emmanuelle COMTE remarque la « montée en puissance » du nombre d'intérimaires. Est ce la nouvelle politique du centre ?

Non, bien au contraire, Monsieur Isnard s'est engagé à diminuer le nombre d'intérimaires : d'ici 5 ans, la moyenne sera inférieure à 10 (même chiffre qu'en 97).

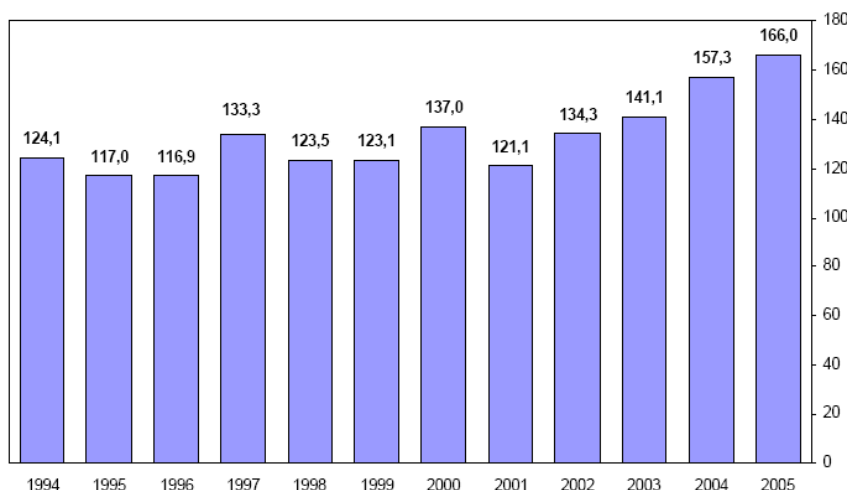
Dans les 3 années à venir, il est prévu d'embaucher 3 secrétaires par an.

En moyenne, les dépenses en main d'œuvre pour les contrats CDD, stages... représentent 2M€. L'intérêt de la direction n'est pas de faire trop augmenter ce chiffre car ce serait au détriment des programme (même ligne budgétaire).

En M€	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Main d'œuvre EXT.	4,9	6,1	6,5	7,0	6,6	6,4	1,4	1,4	1,8	2,2	2
Achats (hors Immo.)	43,8	39,5	44,5	42,9	46,4	52,8	53,8	53,9	53,6	60,4	60,9
Immobilisations	18,7	20,9	28,3	19,1	15,9	23,3	13,1	24,8	29,2	39,2	46,3
Frais de Transport	2,5	3,4	3,0	1,6	1,6	1,4	1,5	1,3	1,2	1,2	1,2
Prestations Inter Centres						1,5	1,7	1,6	3,0	1,6	2
Total Dépenses EXT.	69,9	69,9	82,3	70,6	70,5	85,4	71,5	83,0	88,8	104,6	112,4

Les dépenses externes au centre (hors main d'œuvre) sont estimées en 2005 à 112.4 M€, répartis : 27.7 M€ pour la Bourgogne (dont 27.3M€ pour la Côte d'Or) et le reste dans les autres régions.

Le centre a dépensé en moyenne (main d'œuvre + dépenses externes) en 2005 : 166M€



Questions / tour de table :

Pierre DELORME : le CEA a t'il les mêmes charges qu'une autre entreprise ?

Le CEA est un organisme public de droit privé. Les agents ont la même sécurité sociale et la mutuelle est particulière au centre. Il n'existe aucun lien avec la sécurité sociale militaire.

Alain CAIGNOL : quel est le montant des retraites ?

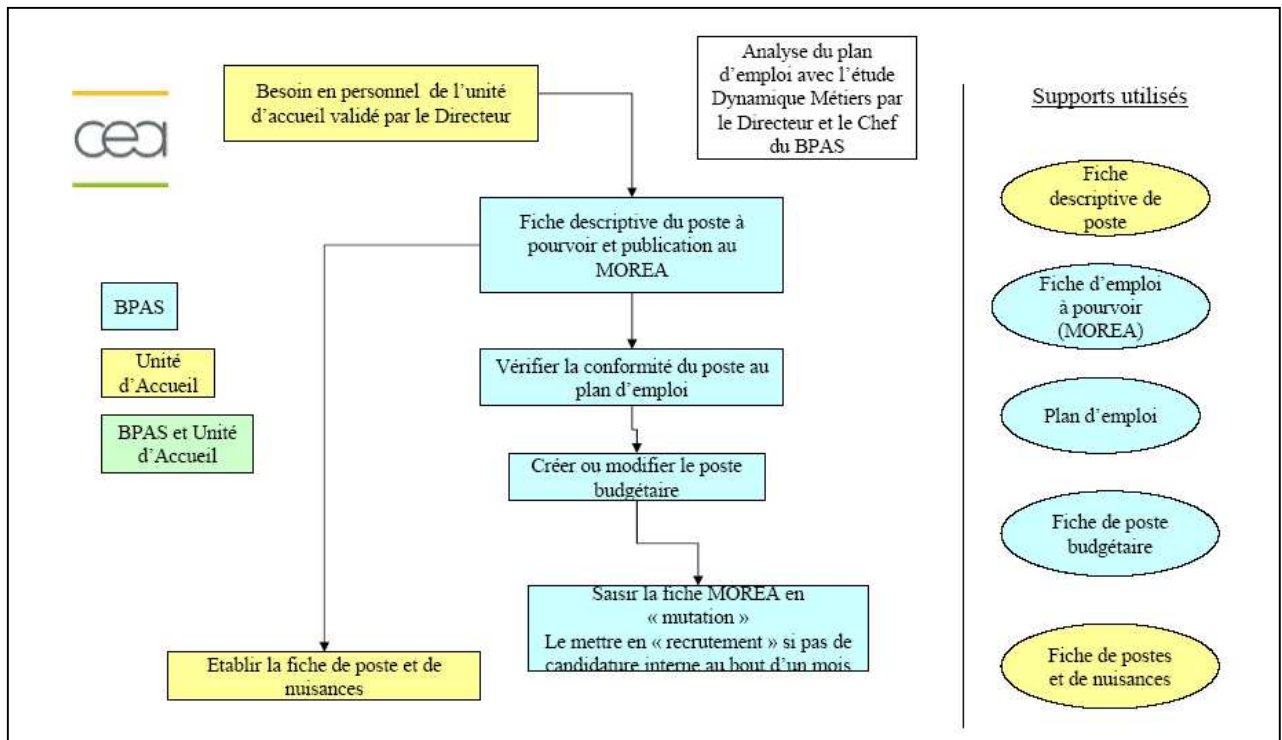
Le CEA compte environ 600 retraités, qui ne résident pas forcément tous dans la région. Le montant des retraites n'est pas connu.

Michel MAILLOT : Peut-on avoir le détail et l'évolution des entreprises extérieures travaillant sur le centre ?

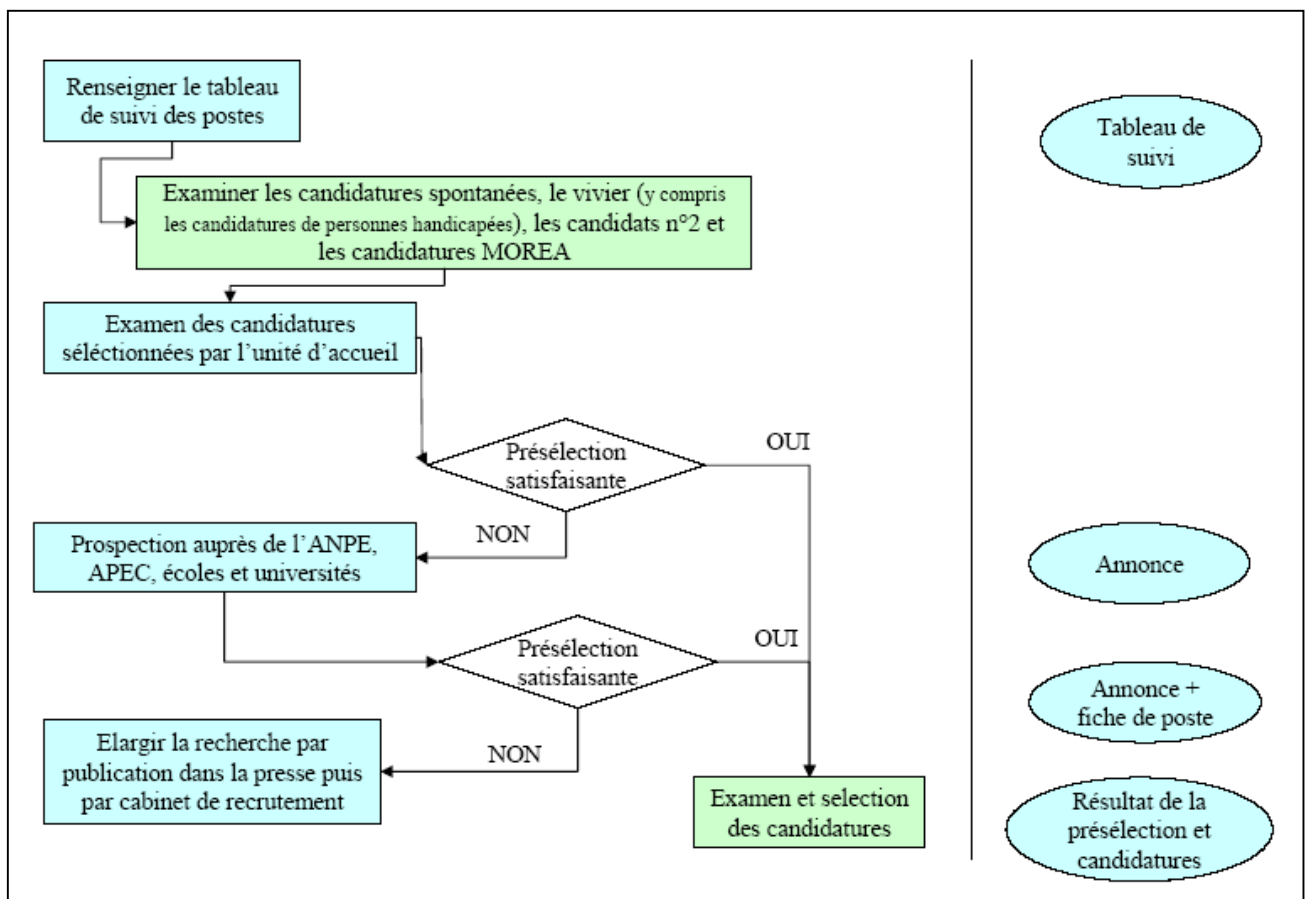
Monsieur DROUIN ne possède pas de courbe d'évolution. Le seul chiffre dont il dispose est celui de 200/300 personnes d'entreprises extérieures travaillant sur le site, avec des irrégularités (pic par exemple pour la construction du bât 234).

2. Présentation de la procédure de recrutement

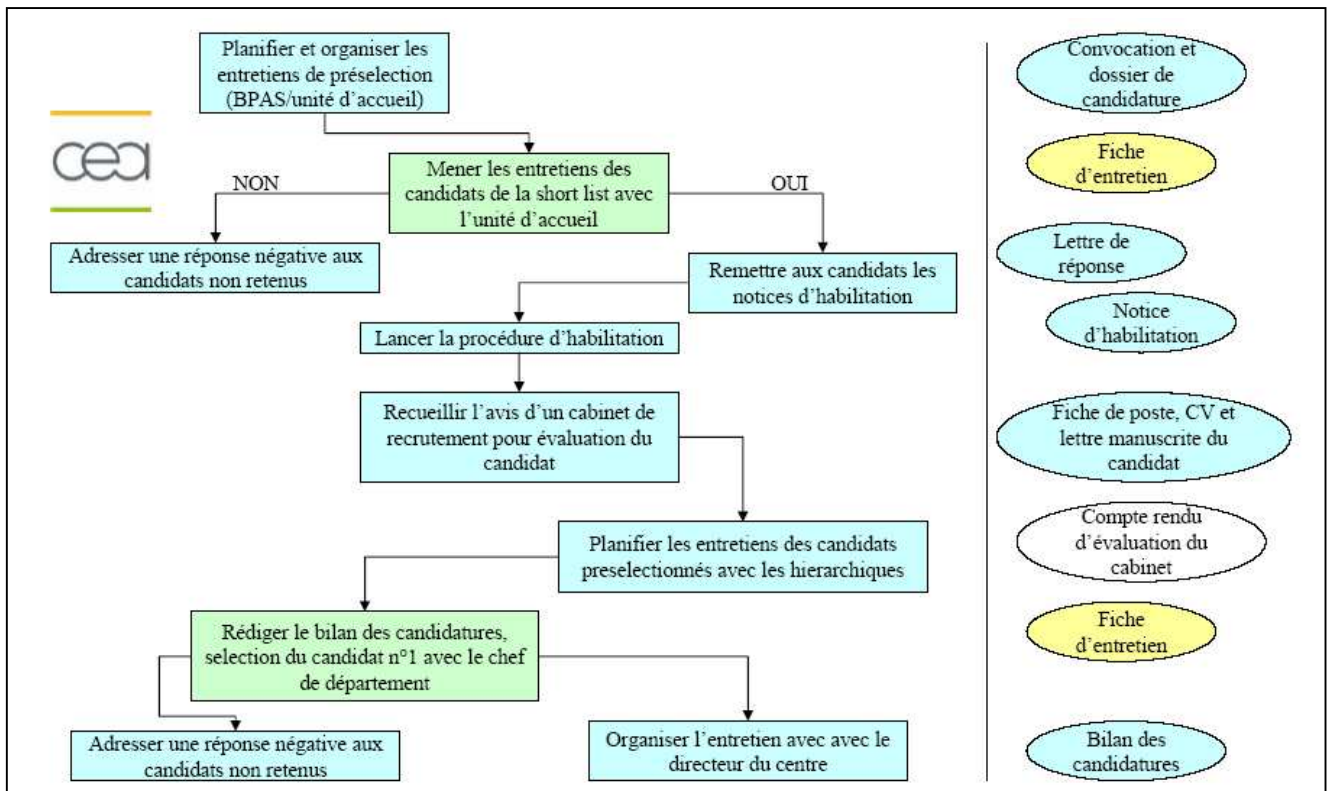
Première étape : la fiche descriptive du poste à pourvoir :



Deuxième étape : la prospection



Troisième étape : Entretien / habilitation



MOOREA est le site Internet sur lequel peuvent être consultés les postes en recrutement ou en mutation.

Pour 1 poste défini : en moyenne 3 à 5 candidats sont retenus.

L'ensemble du processus de recrutement peut être assez long si la personne n'est pas habilitée : 1 an (y compris avec l'enquête de 6 mois). Si celle-ci est habilitée, cette période est réduite à 2/3 mois. Cependant pour la plupart des candidats, il faut compter 12 mois.

La démarche est identique pour les CDD ou CDI.

Alain CAIGNOL demande s'il y a possibilité de recruter dans le vivier local plus particulièrement. Ce n'est pas un élément déterminant, mais à compétence égale, ce fait peut jouer en la faveur du résident local.

2 cabinets de recrutements sont consultés : celui de Dijon pour la catégorie non cadre et celui de Paris pour le recrutement des cadres.

L'avis du cabinet est pris en compte mais n'est pas définitif.

3. Contrat de déneigement des routes entre le CEA et la DDE

Monsieur CAIGNOL rappelle qu'en 1957, lors de la création du centre, pour faciliter le transport des matières dangereuses, le CEA avait financé l'aménagement des routes (construction de ponts, re profilage des routes...). A ce jour, l'entretien ou la réfection des routes ne se fait plus par le centre, seul un contrat de déneigement existe entre le CEA et la DDE pour les prestations suivantes :

- Le déneigement des routes sur l'itinéraire Dijon – Valduc – Dijon
- De Dijon à Frénois par la D903 puis la D901
- De Frénois à l'entrée principale du centre par la D101
- De Léry à Lamargelle par la D19
- De l'entrée principale du centre à l'entrée par zone résidentielle par la D101 et la D996 jusqu'au carrefour de Salives
- De Dienay jusqu'à Is sur Tille par la D6

Modalités d'exécution :

Le responsable du service technique du CEA déclenche une demande d'intervention par téléphone avant 14h30 en précisant s'il s'agit de verglas ou de neige. Une confirmation est adressée par télécopie.

Les interventions de nuit sont déclenchées par le chef de permanence du service technique du CEA avant 4h30 du matin, au responsable d'astreinte DDE. Une confirmation est adressée par télécopie avant 8h15.

La DDE accuse réception de la demande du CEA dans la demi-heure par télécopie. Elle précise l'heure de départ des équipes d'intervention et l'heure estimée d'arrivée sur le site Valduc.

Rémunération de la prestation

☞ Une base forfaitaire

Les prestations pour mise à disposition des moyens (main d'œuvre et matériels) sont facturées sur la base d'un forfait fixé à 1055 € par semaine (du 15 novembre au 15 mars soit 16 880€).

☞ Coûts d'intervention

Taux horaire de 33,80€ par heure et par personne

23€/ h pour camion 9 T

5€/h pour chasse neige

15,27€/ pour saleuse

Sel de déneigement : 76,50€/T

Il y a environ une vingtaine d'interventions par an, ce qui correspond à 50000€ / an.

Si les routes sont trop encombrées, la direction accorde au personnel CEA une journée non travaillée. Par contre la deuxième journée sera décomptée sur les RTT ou les congés.

4. Subventions du CEA

Les subventions allouées par le centre se classent en 5 catégories :

- soutien institutionnel : aujourd'hui ce soutien est nul puisque la politique nationale du CEA est de ne faire aucune insertion publicitaire.
- soutien scientifique : aide à l'organisation de conférences, de colloques, de congrès, d'associations d'étudiants (ESIREM...)
- soutien sportif : ASCEA, organisation sportives inter-centres...
- soutien culturel : association loisir et culture sur le centre (peinture, astronomie...)
- soutien de proximité : aide aux associations proches de Valduc (Pays Seine et Tilles...)

Michel MAILLOT remarque que de gros efforts ont été faits pour aider les collectivités à se développer, ce qui n'est plus vraiment le cas maintenant.

D'autre part, il souhaite de plus amples renseignements sur l'apport du PNB sur les collectivités locales. Ce point sera détaillé dans la prochaine commission mais selon le directeur, il ne faut pas s'attendre à des retombées directes.

La commission se termine sur ce point. La date de la prochaine commission sera fixée ultérieurement. Le thème choisi est celui des assurances.

L'après-midi, les membres de la SEIVA ont eu l'opportunité de visiter le bâtiment 234 (ou MM05), toujours en travaux ainsi que la chaufferie paille.

Le nouveau magasin matière sera définitivement fermé au « public » à compter de juin 2006, date à laquelle le remplissage débutera.

Merci à Monsieur Schneider de nous avoir permis de visiter son innovante installation SARL et ICPE soumise à déclaration.